



**ÉCOLE VAL-DES-MONTS**

## Quelques transformations pour la St-Valentin



Pourquoi enlever complètement les décorations de Noël alors qu'il suffisait d'un p'tit coup de main, ou d'un p'tit coup de cœur de la part des élèves et des parents afin de les adapter pour la fête de la Saint-Valentin.

## Encore un coup de théâtre à Prévost

**Henri Paré**

**La scène se passe autour d'un bonhomme de neige que les enfants sont en train de fabriquer.**

*Laura-Maude: 8 ans - Alexis: 7 ans, frère de Laura-Maude - Antoine: 4 ans - Jonatan: 6 ans, frère d'Antoine - Lysandre: 8 ans, amie de Laura-Maude.*

Laura-Maude, – «Mon père a dit qu'il y a une nouvelle qui circule de bouche à oreille. Ils disent que monsieur Bush a félicité Saddam. Il a dit qu'il regrettait de l'avoir insulté, qu'il le trouvait très intelligent et savait qu'il ne ferait plus de mal à personne.»

Antoine, parce qu'il n'est pas assez grand, plante une carotte au milieu de la bedaine du bonhomme de neige. Puis il éclate de rire.

Lysandre arrache la carotte et la replante dans la tête du bonhomme.

Antoine rit deux fois plus fort.

Lysandre, – «Moi ma mère a dit que Saddam a écrit une lettre d'excuses à monsieur Bush. Elle a dit aussi que monsieur Bush n'est plus fâché et qu'il a décidé d'inviter monsieur Saddam au restaurant pour manger un gros hot-dog.»

Antoine, – «Hmm!»

Il plonge sa petite pelle rouge, profondément dans la neige blanche et molle.

Alexis, – «Mon père est très content. Il a dit: Y aura pas de

que l'amitié c'est donc beau, c'est mieux qu'une bombe!»

Alexis et Jonatan s'appuient sur le bonhomme de neige qui penche, penche et finit par s'écrouler sur Laura-Maude qui se réveille en sursaut...

Laura-Maude, en poussant sur son oreiller, – «Ah! c'était juste un rêve...»

Rideau

### Avis public



#### PROMULGATION

**AVIS est donné que le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté les règlements suivants :**

Lors de la séance du 11 novembre 2002:

##### RÈGLEMENT N° 510

«Règlement décrétant des travaux de réfection de la rue et de l'aqueduc des rues Morin et Louis-Morin et prévoyant un emprunt de 854 000\$ nécessaire à cette fin».

Veillez noter que ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales en date du 13 février 2003 pour un montant de 854 000\$.

Lors de sa séance du 9 décembre 2002:

##### RÈGLEMENT N° 514

«Règlement décrétant des travaux de pavage et de correction des

infrastructures de la Ville et prévoyant un emprunt de 750 000\$ nécessaire à cette fin».

Veillez noter que ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales en date du 10 février 2003 pour un montant de 750 000\$.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement à la Place de la Mairie, sise au 2870 boulevard du Curé-Labelle à Prévost pendant les heures régulières de bureau.

**DONNÉ À PRÉVOST** ce 21<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille trois, conformément à l'article 362 de la Loi sur les cités et villes.

Laurent Laberge, avocat  
Greffier adjoint

## RÉPARATION D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU

CLAUDE **dussault**

Estimation gratuite



TÉL: (450) 224-3000  
TÉL. SANS FRAIS: 1-888-431-2118  
URGENCE PAGET: 1-888-231-7981

Gîte touristique

Forfait Vélo

*Aux Berges Fleuries*



*Une traversée...  
Les Laurentides...  
Autrement..*

*À vélo ou à pied,*

3 ÉTAPES 3 GÎTES

Nominingue Tremblant Prévost Le Coup de Cœur Le Second Souffle Aux berges fleuries

*Du nouveau à Prévost  
Forfait-vélo disponible  
à l'été 2003*

3 PARTENAIRES  
Beaucoup de services...  
Tous sympathiques...

*Une randonnée...  
Des découvertes...  
Des bons souvenirs*



1028, rue Principale  
à Prévost JOR 1T0  
auberges@colba.net  
www.aubergefleurie.com  
(450) 224-7631  
1 877 224-7631

www.giteetvelo.com  
Information et réservation  
1 [877] 224-7631

Nourriture et accessoires pour animaux

# POUTCHY



- TECHNICAL
- SHUR GAIN
- PRO-NATURE
- NATURAL CHOICE
- 1<sup>ST</sup> CHOICE
- SCIENCE DIET
- PRO PLAN
- EUKANUBA

2919, boul. Labelle à Prévost **224-8630**



## Hôpital Vétérinaire Prévost

**Dr Simon Lachance m.v.  
Dr Michael Palmer m.v.**

*Pour un service professionnel dans  
une ambiance chaleureuse*

2906, Boul. Curé-Labelle à Prévost  
Tél.: 450 224-4460 Téléc.: 450 224-4376 www.hopitalveterinaire.com